

SERVICES ADMR AU QUOTIDIEN

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



**Vous souhaitez vous simplifier la vie et continuer à manger sain et équilibré ?
La solution existe : faites-vous livrer vos repas à domicile.**

EN BREF

- nous vous proposons pour chaque jour de la semaine, un ou deux repas qu'il vous suffit de réchauffer,
- nos menus sont équilibrés et peuvent être adaptés à votre régime ou à vos habitudes alimentaires,
- vous choisissez le nombre de repas, en fonction de vos besoins.

EN PLUS

- une visite régulière,
- l'occasion d'échanger quelques instants et de sourire ensemble.



PAYS DE MONTFORT-SUR-MEU

NOTRE SERVICE S'ADRESSE AUX PERSONNES

- en situation de handicap,
- de moins de 60 ans ayant un besoin ponctuel (en sortie d'hospitalisation, maladie...),
- âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie.



DES AIDES FINANCIÈRES POSSIBLES

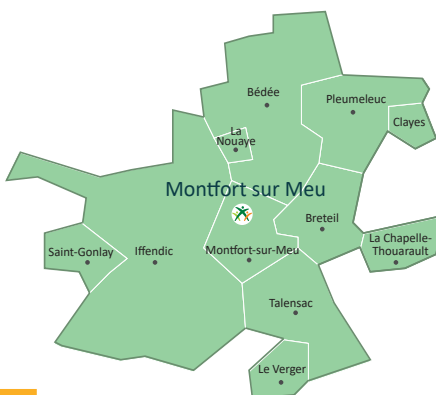
Ce service peut être financé en partie par le Conseil départemental dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) ..., ou par des organismes sociaux (caisses de retraite, mutuelles...) sous certaines conditions de ressources.

Vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % sur le coût du portage des repas, si celui-ci est associé à une autre prestation à domicile*.

* Selon la réglementation en vigueur



NOUS LIVRONS LES REPAS SUR LES COMMUNES DE



L'ADMR, C'EST AUSSI



VOUS AVEZ BESOIN
D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ
OU CONSEILLÉ DANS VOS
DÉMARCHES ?

NOS ÉQUIPES SONT
À VOS COTÉS.

ADMR PAYS DE MONTFORT-SUR-MEU

4 Place du tribunal - 35160 MONTFORT-SUR-MEU
02 99 09 39 60 monfort.asso@admr35.org

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

